

À la une

Élèves-avocats : « le statut de l'apprentissage présente des avantages pour l'ensemble des acteurs »

entretien avec Niels BERNARDINI et Pauline GIRERD

Tandis que les élèves-avocats demandent un véritable statut pour surmonter leurs difficultés financières, le CNB s'apprête à étudier une proposition visant à intégrer le contrat d'apprentissage parmi les modes de formation initiale.



Technique

Mesures de la loi de finances pour 2025 susceptibles d'intéresser les avocats

par Hervé ZAPF

sous L. fin. n° 2025-127, 14 févr. 2025

Doctrine

Comment poursuivre un emprunteur en présence d'une clause de déchéance du terme abusive ?

étude par Antoine GOUËZEL

Jurisprudence

Du harcèlement moral au harcèlement moral institutionnel : n'y avait-il vraiment qu'un pas ?

note par Valérie MALABAT

sous Cass. crim., 21 janv. 2025

Gazette Spécialisée

DROIT DES BAUX COMMERCIAUX

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

- Jehan-Denis BARBIER

Avocat au barreau de Paris, cabinet Barbier-Associés

- Charles-Édouard BRAULT

Avocat au barreau de Paris, cabinet Brault & Associés

- André JACQUIN

Avocat au barreau de Paris, cabinet Jacquin-Maruani Associés

AVEC LA PARTICIPATION DE

Sabine CHASTAGNIER, Rémy CONSEIL et Olivier JACQUIN





**Vient de
Paraître**

Vincent Nioré
Elliot Bersegol

LGDJ un savoir-faire de
Lextenso

“ Le guide pour intervenir, contester et protéger
les droits de la défense face à une perquisition ”

Disponible sur
La BaseLextenso

en vente sur

Librairie
lgdj

www.lgdj.fr

Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck

et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : relationclients@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2025

• Prix TTC au n° : 25,53 €

+ frais de port

• Abonnement France (un an) :

Journal seul : 621,79 € TTC

Recueils + table seuls : 601,37 € TTC

Journal, recueil + table : 832,12 €

Abonnement feuilletable numérique : 264,44 € TTC

• Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 699 €

Journal, recueil + table : 899 €

Abonnement feuilletable numérique : 259 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplirprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 708 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon
suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant
unique permettant de retrouver directement l'article
via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Actualité

- GPL475k5 ■ PPL narcotrafic : ça ne s'arrange pas pour les avocats 3
- GPL475k7 ■ Magistrats-avocats : une relation variable à travers l'Europe 5
- GPL475m4 ■ Rapport annuel 2025 de la Défenseure des droits :
des chiffres en trompe-l'œil 6
- GPL475j5 ■ Élèves-avocats : « le statut de l'apprentissage présente
des avantages pour l'ensemble des acteurs »
entretien avec Niels BERNARDINI et Pauline GIRERD 7
- GPL475n3 ■ Un maire juge de paix, Saint-Louis sous son chêne
et le minotaure
libres propos par Lévana CHARBIT 11


Technique

- GPL475a6 ■ Mesures de la loi de finances pour 2025 susceptibles
d'intéresser les avocats
par Hervé ZAPF sous L. fin. n° 2025-127, 14 févr. 2025 13

Doctrine

- GPL473x9 ■ Comment poursuivre un emprunteur en présence
d'une clause de déchéance du terme abusive ?
étude par Antoine GOUËZEL 16

Jurisprudence

- GPL475m8 ■ Du harcèlement moral au harcèlement moral
institutionnel : n'y avait-il vraiment qu'un pas ?
note par Valérie MALABAT sous Cass. crim., 21 janv. 2025 21
- GPL475m6 ■ Le soutien nuancé du Conseil d'État à l'intégration
du consentement dans la définition du viol
note par Audrey DARSONVILLE sous CE, avis consultatif, 6 mars 2025, n° 409241 25
- GPL475a1 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 29
- GPL474w5 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 33
- GPL474v6 ■ Chronique de jurisprudence des procédures civiles d'exécution
par Claude BRENNER et Jean-Jacques ANSAULT en exclusivité sur la Base Lextenso : <https://text.so/GPL474v6> 

Aux marches du Palais

Portrait

- GPL475m5 ■ Philippe Cano, bâtonnier du barreau d'Avignon 36

Gazette Spécialisée

DROIT DES BAUX COMMERCIAUX 37

Sous la responsabilité scientifique de

Jehan-Denis BARBIER, Charles-Édouard BRAULT et André JACQUIN